

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant ISABELLE BREAU	Numéro de permis 2015788	Date d'inspection Le 06 février 2025	
Nom de l'établissement Garderie chez Isa		Numéro de téléphone (506) 386-7197	
Adresse 50 rue Surette Dieppe NB E1A 8H7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure, sauf si :a) la boisson chaude est contenue dans un récipient étanche	43(a)	06 févr. 2025	06 févr. 2025
Commentaires : La Mentore en Assurance de la Qualité observe une tasse de café sur la table. Les boissons chaudes doivent être dans un récipient étanche. L'exploite place la tasse de café hors de le porté des enfants et dans un récipient étanche. La lacune est maintenant conforme.			
43 L'exploitant d'un établissement agréé interdit les boissons chaudes à tous les endroits qu'occupent les enfants qui y sont bénéficiaires de services, y compris dans l'aire de jeu extérieure, sauf si :b) le récipient est gardé hors de la portée des enfants en bas âge ou ceux âgés de deux ans.	43(b)	06 févr. 2025	06 févr. 2025
Commentaires : La Mentore en Assurance de la Qualité observe une tasse de café sur la table.Le récipient contenant une boisson chaude doit etre gardé hors de la portée des enfants en bas âge et des enfants âgés de 2 ans. L'exploite place la tasse de café hors de le porté des enfants et dans un récipient étanche. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté au moment de l'inspection.

- Les documents requis sont affichés dans un endroit bien en vue dans l'établissement
- Les dossiers des membres du personnel
- Le lieu d'exploitation
- Aire de jeu intérieur et équipement
- Sécurité

Une discussion a eu lieu avec l'administratrice concernant les exigences de désignation. L'administratrice indique qu'elle est en voie de compléter les 10 heures de perfectionnement professionnel. Elle indique également que le plan d'amélioration de la qualité sera à jour dans les prochaines semaines.

La Mentore en Assurance de la Qualité observe les enfants faire une activité de couronne de saint-valentin

Commentaires généraux

avec des collants. Des interactions positives ont été observées entre les enfants et l'exploitante.

original signé par
Veronique Berube

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 février 2025

Date

original signé par
Isabelle Breau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 février 2025

Date